

Communiqué de presse, 18 septembre 2012

MALGRE LES DEFIS, LA DISTRIBUTION INTERNATIONALE DE FONDS VA CROÎTRE SELON UNE ENQUETE COMMANDITÉE PAR L'ALFI

Record de 2 297 milliards d'euros d'actifs sous gestion au Luxembourg en juillet 2012

Selon l'enquête sur les "Tendances de la Distribution Transfrontalière"¹ publiée aujourd'hui par l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI), les gestionnaires de fonds doivent encore surmonter de nombreux obstacles, malgré les solutions promises par UCITS IV pour rationaliser la distribution internationale et réaliser des économies d'échelle. Cependant, même si les gestionnaires d'actifs font face à des défis différents selon leur taille, tous prévoient une croissance de la distribution transfrontalière au cours des prochaines années.

"La stagnation économique et la concurrence des banques encouragent les gestionnaires d'actifs à rechercher des opportunités et de la croissance sur de nouveaux marchés" selon Marc Saluzzi, Président de l'ALFI. "Cette expansion vers d'autres marchés augmente la charge réglementaire et administrative des gestionnaires, renforçant ainsi l'importance des économies d'échelle et de l'efficacité opérationnelle. Nous constatons également que les distributeurs deviennent de plus en plus sophistiqués, mettant sous pression les ressources des gestionnaires de fonds qui doivent répondre à leurs demandes."

Il poursuit : "Malgré ces défis, nous constatons encore une croissance significative des fonds transfrontaliers. J'en tiens pour preuve le fait que le Luxembourg, où 72% des véritables fonds transfrontaliers sont domiciliés, a atteint le record de 2 297 milliards d'actifs sous gestion en juillet."

L'enquête révèle un certain nombre d'enjeux importants :

- La **complexité** et le **risque opérationnel** sont les deux défis majeurs cités par les gestionnaires d'actifs qui visent de nouveaux marchés. Ces sujets préoccupent particulièrement les acteurs importants, tandis que les petits gestionnaires, plus agiles, citent logiquement le désavantage que représente leur moindre taille quand il s'agit d'offrir une gamme plus large de classes d'actifs ou d'absorber le coût des commissions de distribution. Enfin, le poids de la réglementation locale est un facteur de préoccupation qui croît avec la taille du gestionnaire et le nombre de pays de présence.
- Le **passport européen** pour les sociétés de gestion est déjà utilisé par un peu plus d'un tiers des gestionnaires d'actifs et cette proportion devrait atteindre 55% dans les trois ans à venir. Les principaux atouts du passeport seraient les économies d'échelle en termes de services administratifs ainsi qu'une diminution du risque pays lié aux relations avec des autorités nationales multiples.

¹ L'enquête "Tendances de la Distribution Transfrontalière" a été réalisée en août 2012 par le cabinet indépendant Spence Johnson (www.spencejohnson.com). 61 gestionnaires d'actifs européens ont partagé leur opinion sur les défis et les solutions disponibles en matière de distribution de fonds.

- La majorité des gestionnaires d'actifs prévoit de recourir d'ici trois ans à la structure **master feeder**, associant un fonds maître à des fonds nourriciers, car cela leur permettrait d'ajouter plus simplement de nouvelles structures pour accélérer leurs lancements sur de nouveaux marchés. Toutefois, ces projets se heurtent actuellement au fait que, malgré la mise en œuvre effective d'UCITS IV, les autorités nationales n'ont pas statué sur les modalités de contrôle de ces structures. La mise en place de classes d'actifs personnalisées, véhicules plus simples à déployer que les structures *master feeder*, restera l'option la plus fréquemment employée par les gestionnaires d'actifs souhaitant développer leur distribution transfrontalière.
- La **fusion de fonds transfrontaliers** procure un avantage significatif en termes de contrôle des coûts administratifs et de gestion centralisée. Pourtant, seulement 30% des gestionnaires d'actifs prévoient de fusionner leurs fonds, le principal obstacle restant l'absence d'un cadre fiscal harmonisé au sein de l'Union européenne.
- La distribution de fonds a tendance à **s'institutionnaliser** du fait des règles plus contraignantes en matière de sélection des actifs et de contrôles internes. Les exigences en termes d'historique de performances et d'expertise éprouvée conduisent les gestionnaires d'actifs à vouloir anticiper les besoins du marché trois ans à l'avance.
- Les gestionnaires d'actifs participant à l'enquête disposent en moyenne d'une distribution dans 18 marchés en 2012. Ils estiment que ce nombre devrait atteindre 22 en 2015. Les gestionnaires de taille plus modeste affichent une forte ambition en termes de **couverture de marché** : actuellement présents sur 14 marchés en moyenne, ils visent une distribution dans 20 pays dans trois ans.
- Les gestionnaires d'actifs de taille moyenne ou grande s'attendent à une plus faible augmentation de leur nombre de pays de présence au cours des trois prochaines années. Les **distributeurs transfrontaliers** auront une influence décisive sur l'allocation géographique des ressources des gestionnaires, en fonction de la demande exprimée sur les principaux marchés.

Au cours des trois prochaines années, les gestionnaires d'actifs prévoient un renforcement du modèle de distribution transfrontalière grâce à l'accès à des centres d'excellence en matière de distribution de fonds, des fournisseurs de services de qualité, des services juridiques expérimentés et des autorités de contrôle habituées à la supervision de l'industrie des fonds. Les plus grands acteurs prévoient d'accroître légèrement la part majoritaire du Luxembourg dans le total de leurs actifs sous gestion.

Selon M. Saluzzi : "UCITS IV devait apporter des solutions pour rationaliser la distribution internationale et faciliter la réalisation d'économies d'échelle, mais cette enquête montre clairement qu'il nous reste de nombreux défis à surmonter. L'ALFI poursuit son travail pour soutenir la croissance des fonds transfrontaliers, comme nous nous y sommes engagés en septembre 2011 avec notre *Ambition Paper*. Cette enquête nous permettra de mieux préparer nos prochaines actions, y compris pour convaincre les autorités européennes et nationales de l'intérêt d'adopter des mesures qui facilitent la distribution transfrontalière."

L'enquête est disponible en langue anglaise sur www.alfi.lu sous « latest contributions ».

Pour toute information complémentaire :

Anna Příhodová, Communications Manager
+352 22 30 26-1
anna.prihodova@alfi.lu

L'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) est l'organe représentatif du secteur des fonds d'investissement au Luxembourg. Créée en 1988, l'association représente plus de 1 000 fonds domiciliés au Luxembourg, des sociétés de gestion et un large éventail de prestataires de services tels que des banques dépositaires, administrateurs de fonds, agents de transfert, distributeurs, cabinets d'avocats, consultants, experts en fiscalité, auditeurs et comptables, sociétés spécialisées en informatique et en communication. Le secteur luxembourgeois constitue le plus important domicile de fonds en Europe et occupe la première position mondiale dans la distribution transfrontalière de fonds. Les véhicules d'investissement domiciliés au Luxembourg sont distribués dans plus de 70 pays, notamment en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

www.alfi.lu.